Ministère de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

Arrêté du 24 novembre 2026 portant composition du bureau de vote électronique du comité social d'administration ministériel « Affaires Sociales »

NOR : SFHR2630467A

La ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2026-495 du 10 juin 2026 relatif aux comités sociaux d'administration ministériels relevant des ministres chargés du travail, de l'emploi, de la santé, des solidarités et des affaires sociales ;

Vu l'arrêté du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 4 juin 2026 modifié portant création de comités sociaux d'administration et de leurs formations spécialisées au sein de certains services et établissements relevant des ministres chargés de l'économie, du travail, de l'emploi, de la santé, des solidarités et des affaires sociales ;

Vu l'arrêté du 15 octobre 2026 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet des personnels relevant du ministère du travail et des solidarités et du ministère de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées ainsi que de certains personnels relevant du ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique, pour les élections des représentants des personnels au sein des instances représentatives du personnel fixées du 3 au 10 décembre 2026 ;

Vu les désignations de délégués titulaires et suppléants des organisations syndicales ayant présenté une candidature ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrête :

Article 1er

Le bureau de vote électronique pour le scrutin du comité social d'administration ministériel « Affaires Sociales » est composé des membres suivants :

- Élodie SAINT-MARTIN, présidente du bureau de vote électronique ;
- Myriam VAYSSIÉ, secrétaire du bureau de vote électronique ;
- Sonia HENLEE, déléguée titulaire de la liste CFDT ;
- Damien DURAND, délégué suppléant de la liste CFDT ;
- Olivier MIFFRED, délégué titulaire de la liste CGT ;
- Béatrice LEROY, déléguée suppléante de la liste CGT ;
- Juan NAVARRO, délégué titulaire de la liste FO ;
- Rose-Marie HAMZA, déléguée suppléante de la liste FO ;
- Danielle METZEN IVARS, déléguée titulaire de la liste UNSA SCS ;
- Jean-Pierre SEVERE, délégué suppléant de la liste UNSA SCS.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 24 novembre 2026.

Pour la ministre et par délégation :
Le chef du service des politiques sociales et des parcours,
adjoint à la directrice des ressources humaines,
Laurent GRAVELAINE